

Controle abusif ou pas de la caf.

Par favier marc, le 03/03/2009 à 10:14

Au mois de janvier dernier nous avons fait une demande d'allocation RMI aupres du Conseil General de l'Aveyron. Hier nous avons reçu un courrier d'un agent de controle de la Caisse d'Allocation Familialle de l'Aveyron qui nous informe de sa visite à domicile ce jeudi 5 mars. Outre les documents deja fournis pour la demande RMI (feuille d'impot, situation professionnelle, certifs de scolarité...), cette personne nous demande nos relevés de compte bancaire des 6 derniers mois. Pourriez-vous me dire si c'est legal ? Nous avons deja eu la visite de cette personne il y a 2 ans pour un premier controle suite à une premiere demande de RMI. N'ayant rien trouvé d'anormal , la CAF nous a versé environ 100 euros par mois pendant un an puis, sans explication , nous a reclamé l'integralité des sommes versées ! Nous avons le sentiment de subir un harcellement et une suspition systematique de fraude , comme une chasse au pauvre. Merci pour votre reponse.